

# CENTRE SOCIAL CITE ESCOUTO CAN PLAOU II200 LEZIGNAN CORBIERES

- ✎ Yousef DEBZA
- ✎ Laurent HEBERT
- ✎ Véronique JEAN
- ✎ Aurélie LEITERER
- ✎ Naïs MAIGRET
- ✎ Maité PALLIER



*Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.*

*Françoise DOLTO*

## Accueil, Information, Orientation

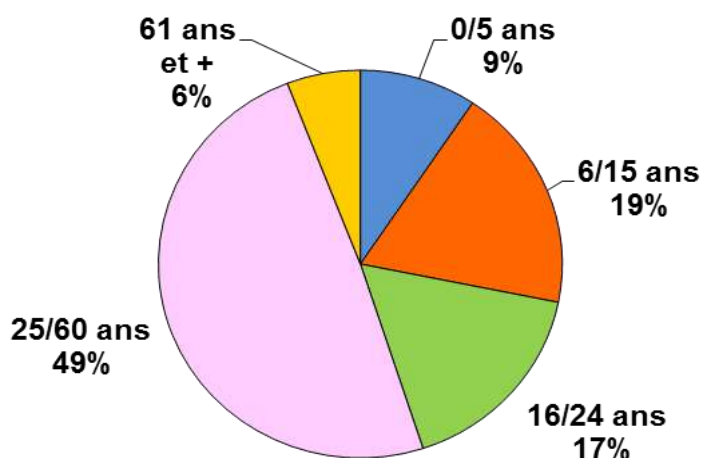
### Les usagers du centre social

### Fiche contexte

Nombre d'usagers

► Cité : 165  
 ► Hors cité : 293  
 Soit un total de 458 personnes (adultes et enfants).  
 Les usagers du centre social sont les personnes résidant sur la cité, en centre-ville ou parfois dans les villages environnants.  
 La majorité des personnes accueillies bénéficie des minima sociaux, quel que soit leur lieu de résidence.

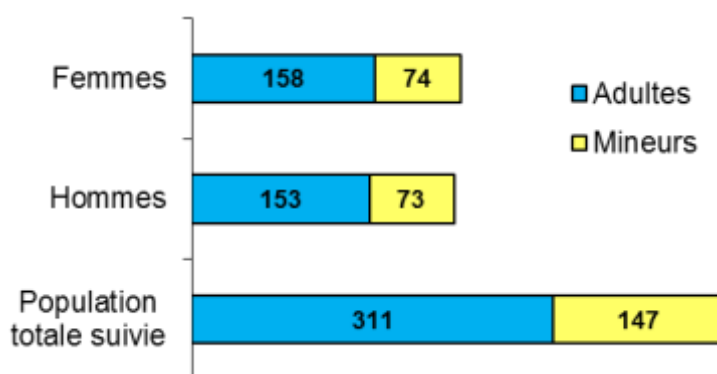
Répartition des usagers du centre social par tranches d'âge



Moyenne d'âge

► de la population vivant sur la cité : 32,23 ans  
 ► de la population extérieure à la cité : 26,38 ans  
 ► des usagers du centre social : 29,3 ans  
 44 % des usagers ont moins de 25 ans.

Répartition des usagers du centre social selon ces états : hommes / femmes majeurs / mineurs



#### **Commentaires**

Le nombre d'usagers du centre social est passé de 440 en 2014 à 458 en 2015 (+ 18 personnes).

Si le nombre d'usagers résidant sur la cité a peu augmenté (+ 4), celui des habitants hors cité recense 14 personnes supplémentaires. Ce mouvement de personnes issues de la ville est constaté depuis plusieurs années et se confirme.

## Accueil, Information, Orientation

L'appui social individualisé

Fiche action n°1

Présentation générale de l'action	<p>La plupart des familles exprime une demande forte en terme de besoins d'écoute et de conseil concernant leurs problématiques individuelles ou familiales. Elles éprouvent toujours des difficultés pour accéder aux services de droit commun. Ces temps permettent aux travailleurs sociaux de prendre connaissance de situations bien au-delà de la demande exprimée. L'accès réduit aux bureaux des partenaires sociaux (rendez-vous nécessaire et fermeture à certaines périodes) ainsi que la généralisation d'internet pour accéder aux différents formulaires, fragilisent cette population et augmentent sa demande d'accompagnement.</p> <p>Certaines démarches nécessitent du temps avec la personne (complexité d'un dossier, explications à apporter, suivi personnalisé, usagers peu autonomes ayant des difficultés de compréhension, illettrisme...).</p> <p>Selon le résident accueilli et sa demande, nous posons un caractère éducatif à ces permanences, en le responsabilisant face à ses démarches.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'utilisateur dans ses démarches d'autonomie, à partir de sa demande</li> <li>- répondre aux demandes exprimées</li> <li>- conseiller et orienter</li> <li>- apporter des réponses pour des démarches de plus en plus complexes.</li> </ul> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- relais et médiation avec les partenaires sociaux et autres</li> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> </ul>
Mise en œuvre	<p>Les travailleurs sociaux assurent 3 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine, complétées par des suivis individualisés à la demande ou selon les situations.</p> <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : lundi et mardi : 9h à 12h ; jeudi : 14h à 17h et sur rendez-vous selon les situations.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales.</p> <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie.</p> <p>Meilleure prise en charge de leur autonomie sociale et connaissance de leurs droits et devoirs.</p>
Public visé	<p>Bénéficiaires du RSA sous référence A.M.I., hors référence A.M.I. et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>10 à 12 personnes par permanence</p>
Places disponibles	<p>Selon l'affluence et la lourdeur des demandes</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Sur présentation aux permanences</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Accueil, Information, Orientation

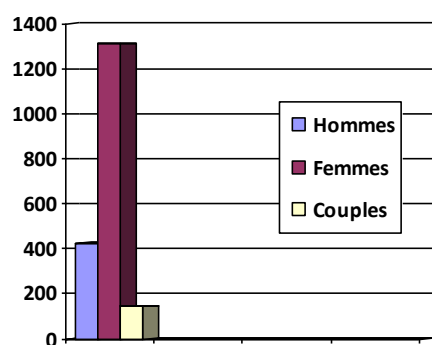
L'appui social individualisé

Fiche bilan n°1

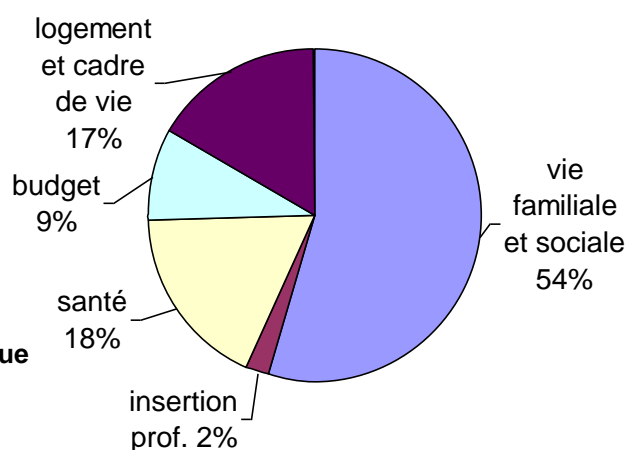
## Résultats chiffrés

Ces chiffres sont issus du cumul des permanences socio-administratives, des rendez-vous individuels et d'un temps dédié à l'accueil et aux démarches simples.

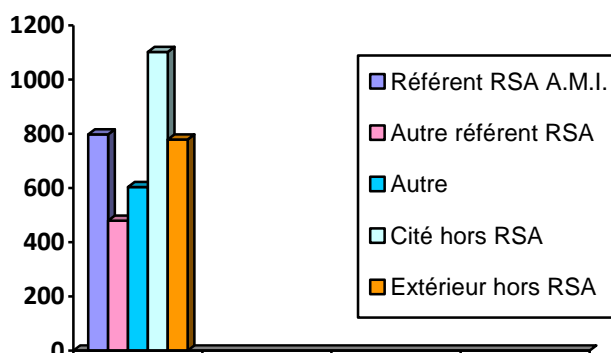
Nombre de permanences : 219 ⇨ Personnes accueillies : 1881 ⇨ Actes réalisés : 3452



## Répartition selon les différents domaines



## Répartition selon le statut socio-économique



## Commentaires

3 types d'accompagnements menés :

### 1. les permanences socio administratives

1604 accueils lors de 153 permanences, soit une fréquentation moyenne de 10 à 11 personnes. Augmentation constante du nombre de personnes accueillies (+ 79).

Elles sont de plus en plus identifiées par la population du centre-ville dont les demandes concernent tous les domaines de la vie quotidienne.

La dématérialisation grandissante, la complexité de certaines démarches administratives pour un public en grande précarité et ne trouvant pas d'accueil expliquent qu'il s'oriente vers le centre social. Les permanences sont de plus en plus surchargées par des démarches complexes et une série de stratégies est mise en place afin de solliciter les travailleurs sociaux hors permanence (visites à d'autres moments, contacts téléphoniques...).

Les chiffres concernant l'insertion professionnelle restent faibles car la question de l'emploi est traitée lors d'une permanence dédiée à ce sujet. Les questions de santé et de budget nécessitent souvent des rendez-vous individuels.

### 2. les suivis sur rendez-vous

30 demi-journées, 132 personnes reçues, soit une moyenne de 4 à 5 rendez-vous individuels par demi-journée.

Ils se situent à 2 niveaux : les rendez-vous dans le cadre des suivis des contrats d'engagement RSA référence A.M.I., un accompagnement proposé à certaines personnes en fonction du degré d'autonomie, d'une part et de la complexité de démarche, d'autre part.

3. les temps d'accueil/démarches simples

36 demi-journées, 145 accueils, soit une moyenne de 4 à 5 personnes par demi-journée.

Ils permettent un soutien aux démarches simples et allègent les permanences socio administratives.

## Accueil, Information, Orientation

### Le service domiciliation

### Fiche action n°2

Présentation générale de l'action	<p>Le centre social a un agrément préfectoral qui lui donne mission d'instruire les demandes d'élection de domicile pour les personnes "Gens du Voyage ou d'origine tsigane".</p> <p>Ce service permet de répondre à un accès au droit mais n'offre pas d'accompagnement personnalisé de longue durée.</p>
Objectifs	<p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes</li> </ul> <p>Répondre aux demandes d'élection de domicile de personnes du Voyage</p> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité, Horaires : lundi et mardi : 9h à 12h ; jeudi : 14h à 17h pour retrait du courrier</p> <p>Un entretien préalable avec toute personne désireuse d'une domiciliation</p> <p>Tenue d'un registre de domiciliation et actualisation (entrées et radiations)</p> <p>Information mensuelle auprès du Département, de la CAF, de la CPAM et de la MSA des entrées et radiations</p> <p>Information du bénéficiaire en cas de radiation</p> <p>Archivage des dossiers pendant 3 ans</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes sans domicile stable
Public visé	Personnes Gens du Voyage
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 30 élections de domicile par an
Places disponibles	Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 30
Modalités d'entrée dans l'action	Sur demande des personnes
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche bilan n°2

## Résultats chiffrés

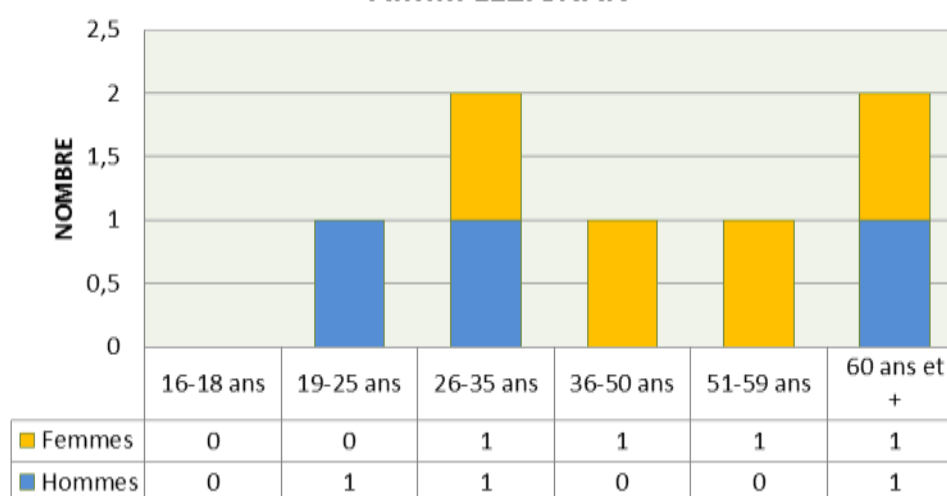
Nouvelles demandes : 2

Attestations de renouvellement : 5

Radiation : 1

Au 31/12/2015 : 7 personnes inscrites dans le dispositif.

### Profil des personnes suivies en 2015 A.M.I. LEZIGNAN



## Commentaires

Le centre social apporte un soutien socio-administratif à la demande de ces personnes, les informe et les oriente vers les structures de droit commun présentes sur le territoire.

7 personnes bénéficient de ce service en 2015.

Parmi elles, 3 sont allocataires RSA avec une référence A.M.I.

## Perspectives

L'agrément de l'A.M.I. aux fins de recevoir les déclarations d'élection de domicile des personnes sans résidence stable a été renouvelé pour une période de 3 ans, à compter du 30/09/2015.

Poursuite de cette action selon le cahier des charges défini par la Loi du 05/03/2007, confortée par la Circulaire du 25/02/2008.

## RSA

### le Revenu de Solidarité Active

### Fiche action n°3

Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion. Les usagers du centre social sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir un parcours personnalisé</li> <li>- déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours</li> <li>- établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Département</li> <li>- suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement</li> </ul>
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local :</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes</li> </ul> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : 1 mercredi sur 2, jeudi, vendredi : 14h à 17h sur rendez-vous</p> <p>Dispositifs et leviers d'action sociale propres à l'A.M.I.</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion
Public visé	Usagers du centre social dont l'A.M.I. a la référence RSA
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 100 bénéficiaires du RSA par an
Places disponibles	Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 100
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015



# RSA

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°3

## ◆ LES CHIFFRES DU RSA

	1 <sup>er</sup> SEMESTRE		2 <sup>nd</sup> SEMESTRE		ANNEE 2015	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	83,5 *		85,5 *		84,5 *	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants)	163 *		166 *		164,5 *	
Nouveaux entrants	3		5		8	
Nombre de contrats validés en A.L.I	48		40		88	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I	0		0		0	
Taux de contrats validés	100%		100%		100%	
Nombre de suspensions	0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI)	0		0		0	
Sorties du dispositif	3		2		5	
RSA Différentiel	6 *		7,5 *		6,75 *	
<b>SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT</b>	<b>288</b>		<b>296</b>		<b>584</b>	
<b>VIE FAMILIALE ET SOCIALE</b>	<b>149</b>	<b>51,73%</b>	<b>156</b>	<b>52,70%</b>	<b>305</b>	<b>52,22%</b>
Améliorer la gestion du quotidien	39	13,54%	44	14,86%	83	14,21%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	62	21,52%	63	21,28%	125	21,40%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	34	11,80%	34	11,48%	68	11,64%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	14	4,86%	15	5,06%	29	4,96%
<b>LOGEMENT</b>	<b>42</b>	<b>14,58%</b>	<b>47</b>	<b>15,87%</b>	<b>89</b>	<b>15,23%</b>
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	22	7,63%	27	9,12%	49	8,39%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	20	6,94%	20	6,75%	40	6,84%
<b>SANTE</b>	<b>39</b>	<b>13,54%</b>	<b>38</b>	<b>12,83%</b>	<b>77</b>	<b>13,18%</b>
Se soigner	39	13,54%	38	12,83%	77	13,18%
Accéder à une couverture sociale	0	0%	0	0%	0	0%
<b>BUDGET</b>	<b>8</b>	<b>2,77%</b>	<b>4</b>	<b>1,35%</b>	<b>12</b>	<b>2,05%</b>
Gérer son budget	8	2,77%	4	1,35%	12	2,05%
Résorber son endettement	0	0%	0	0%	0	0%
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	<b>50</b>	<b>17,36%</b>	<b>51</b>	<b>17,22%</b>	<b>101</b>	<b>17,29%</b>
Engager une démarche vers l'emploi	34	11,80%	36	12,16%	70	11,98%
Définir un projet professionnel	0	0%	0	0%	0	0%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles	0	0%	0	0%	0	0%
Se former	0	0%	0	0%	0	0%
Créer ou développer une activité	6	2,08%	5	1,68%	11	1,88%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	10	3,47%	10	3,37%	20	3,42%

\* moyenne

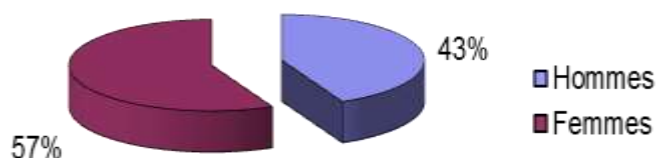
## ◇ SITUATION DU RSA AU 31/12/2015

33 couples avec enfants.....	61,11 %
8 couples sans enfant.....	14,81 %
4 femmes séparées avec enfant.....	7,40 %
7 célibataires sans enfant.....	12,96 %
2 veufs/veuves sans enfant .....	3,70 %

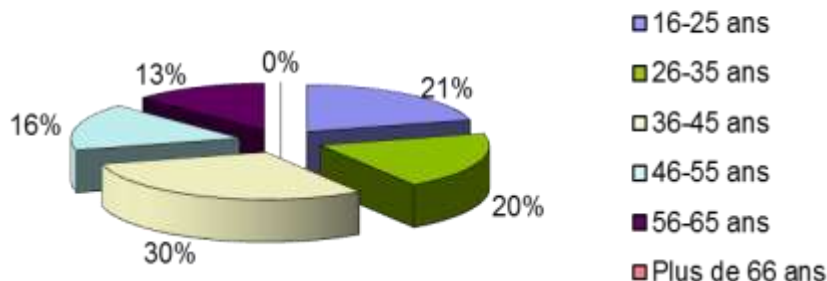
Cette année, 8 allocataires sont entrés dans le dispositif de suivi des bénéficiaires RSA de l'A.M.I. et 5 en sont sortis.

On peut noter également qu'au 31/12/2015 sur ces 86 mesures, 30 sont hors cité Escouto Can Plaou et terrains proches (centre-ville, Alanya ou domiciliations) ce qui représente 34,88% des suivis. Ce chiffre confirme donc un élargissement de notre territoire d'intervention et nous conforte dans notre logique de délocalisation, de désenclavement pour une meilleure mixité sociale synonyme de développement de l'autonomie et la socialisation.

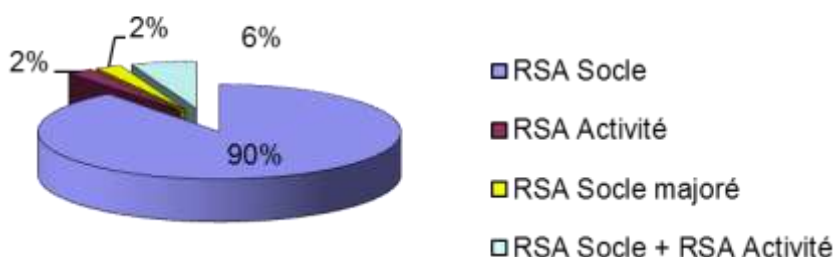
### Répartition des bénéficiaires selon le sexe ALI Pays Corbières Minervois



### Répartition par tranche d'âge ALI Pays Corbières Minervois



### Répartition selon la nature du RSA ALI Pays Corbières Minervois

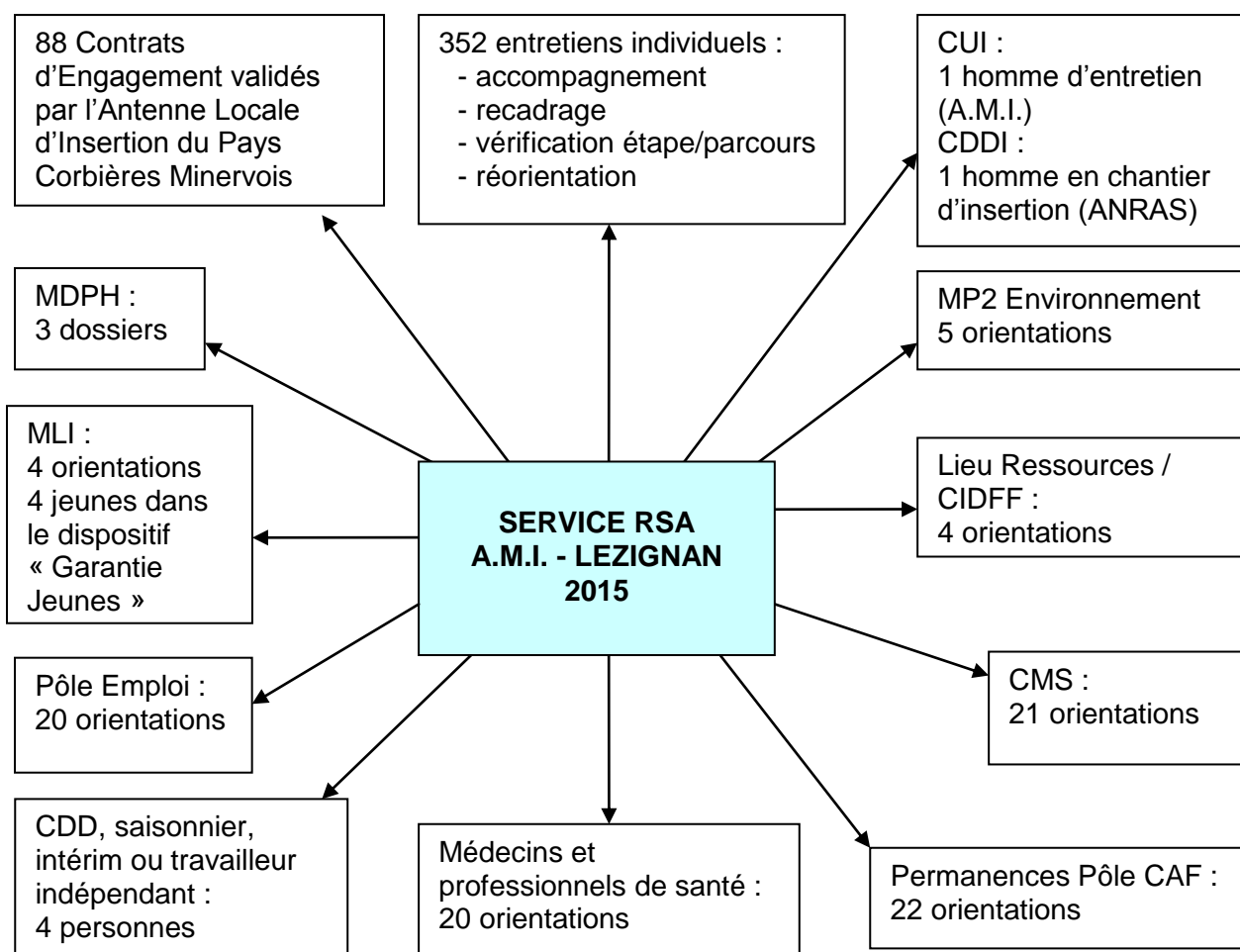
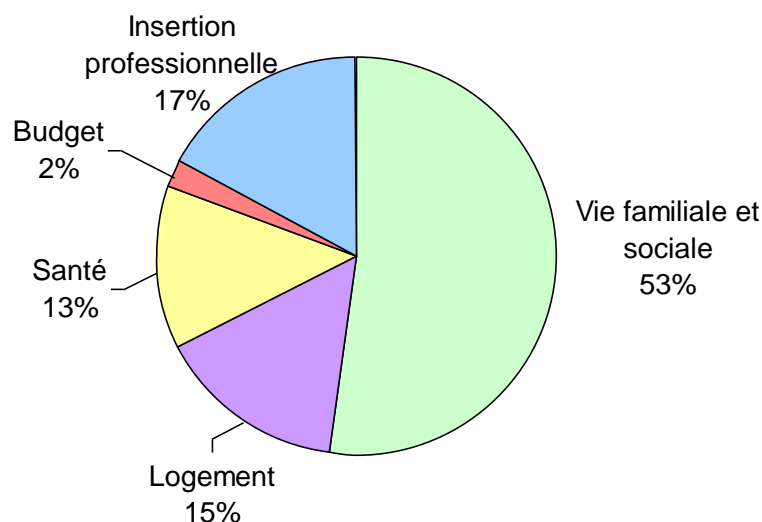


Au cours de l'année 2015 :

Chaque titulaire d'un contrat d'engagement est vu pour un entretien systématique lors du renouvellement de son contrat ou pour l'élaboration d'un premier contrat (parfois plusieurs entretiens sont nécessaires).

Durant l'année 2015, un minimum de 86 entretiens a donc été effectué dans ce cadre.

Outre ces entretiens, les personnes en contrat d'engagement sont vues par le référent RSA sur une fourchette de 2 à 6 entretiens annuels, afin de faire le point sur leurs démarches d'insertion ou pour un recadrage sur les engagements pris dans leur contrat.



CDDI = Contrat à Durée Déterminée d'Insertion  
 ANRAS = Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire

## Insertion professionnelle

### La situation générale de l'emploi

### Fiche contexte

Le bassin d'emploi du Lézignanais demeure fortement sinistré et la situation de l'emploi se dégrade d'année en année.

Au cours de l'année, 20 personnes en moyenne ont été répertoriées dans la catégorie des demandeurs d'emploi et/ou travailleurs occasionnels. Certaines d'entre elles pratiquent, lorsqu'elles en ont la possibilité, une activité saisonnière dans le secteur viticole, secteur en forte crise qui demeure sur le territoire le seul pourvoyeur de main d'œuvre non qualifiée.

En 2015 :

- 1 personne en CDDI comme ouvrier polyvalent du bâtiment (ANRAS)
- 1 personne en CUI/CAE comme homme agent d'entretien sur le site
- 2 personnes ayant le statut de « travailleur indépendant » (1 dans la récupération de métaux et 1 en petits travaux de maçonnerie et de peinture).
- 1 personne perçoit des ARE (Allocations d'aide au Retour à l'Emploi) suite à un contrat aidé.
- 1 personne a fait valoir ses droits à la retraite après une activité d'auto-entrepreneur en peinture.
- 1 auto-entrepreneur dans la récupération de métaux n'est plus en contrat d'engagement RSA/A.M.I car sa concubine perçoit l'A.A.H.

Pour le public suivi par l'A.M.I., les parcours d'insertion vers l'emploi sont souvent plus longs et plus difficiles, et souvent la seule possibilité est le passage par un contrat aidé. Cette année, l'A.M.I a mis en place sur Lézignan un nouveau chantier d'insertion (EVAL : Environnement et Valorisation du Lézignanais) qui propose 8 postes en insertion d'agent forestier.

NB : Au 1/01/2016 le RSA activité sera remplacé par la prime d'activité.

### **Problématiques repérées**

Elles restent identiques :

- absence de formation ou qualification suite à un cursus scolaire souvent chaotique
- problèmes de mobilité souvent lié à l'éloignement du foyer
- absence de projection dans le temps
- rapport particulier à l'argent et sa gestion
- absence de motivation et pour certains installation dans le dispositif d'assistantat
- stéréotypes négatifs autour de la communauté gitane

Sur le territoire de Lézignan (enclavé et isolé entre les bassins d'emploi du narbonnais à l'Est et du carcaissonnais à l'Ouest) et compte tenu du contexte économique et social, les difficultés en termes d'emploi pour les personnes en insertion sont de plus en plus prégnantes.

Les postes en insertion sont difficiles à décrocher pour nos publics en concurrence avec les autres demandeurs d'emploi du territoire. Pourtant, ces mises en situation d'emploi et de formation sont des étapes indispensables, voire incontournables dans le parcours d'insertion même si elles ne permettent pas une sortie définitive et/ou durable du dispositif RSA, mais elles sont un tremplin vers des situations plus stables et moins précaires et un parcours valorisant et motivant.

Contrairement au monde des « payos », le préalable à l'insertion sociale et professionnelle est le mariage et le foyer familial d'où la nécessité d'appréhender le parcours l'insertion dans sa globalité aussi bien à travers l'individu que sa famille, sa culture, son mode de vie et son environnement.

### **Activités traditionnelles**

Parallèlement aux dispositifs de droit commun, la pratique d'activités saisonnières et/ou traditionnelles permet d'obtenir de petits revenus d'appoint aux minima sociaux, bien qu'elles soient en diminution d'une année sur l'autre.

- ⇒ Vendanges de septembre à octobre, 10 à 15 personnes ont participé pour des périodes allant de quelques jours à 3 semaines.
- ⇒ Taille et entretien de la vigne de novembre à avril (5 personnes).

⇒ Cueillette des cerises en mai/juin (4 familles).

⇒ Ferraille et récupération de matériaux divers : 1 auto-entrepreneur pratique de manière régulière le ferrailage mais quelques familles continuent de manière épisodique et souvent lorsque nécessité fait loi la récupération de métaux ferreux et/ou d'objets divers pour en tirer un revenu d'appoint.

Ces pratiques ont tendance à fortement diminuer, en lien avec un durcissement de la réglementation, de la législation sur le ferrailage et la récupération de matériaux divers et la baisse du cours du fer. Ce qui pousse certains à diminuer voir à cesser leur activité qui n'est plus du tout rentable.

### **Les Partenaires de l'Emploi**

Pôle Emploi : 20 demandeurs en moyenne sur l'année

Mission Locale : 4 jeunes orientés

Lieu Ressources Insertion / CIDFF : 4 orientations

MP2 Environnement : 5 candidatures

ANRAS Insertion : 3 candidatures

## Insertion professionnelle

### Les actions en faveur de l'emploi

Fiche action n°4

Présentation générale de l'action	<p>En l'absence de qualification (savoirs de base très faibles), la plupart s'oriente vers des travaux saisonniers ou emplois précaires.</p> <p>L'A.M.I. met en place des actions en vue de renforcer l'autonomie sociale des personnes et développer des compétences de nature professionnelle.</p> <p>L'A.M.I. propose un accompagnement individualisé ou collectif durant les permanences emploi ou à tout autre moment sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement individuel (aide à la rédaction de CV, lettres de candidatures, inscriptions Pôle Emploi, agences intérimaires...)</li> <li>- simulations d'entretiens</li> <li>- informations collectives</li> </ul>
Objectifs	<p>Engager une démarche vers l'emploi</p> <p>Définir un projet professionnel</p> <p>Acquérir ou compléter des compétences professionnelles</p> <p>Se former</p> <p>Créer ou développer une activité</p> <p>Accéder ou se maintenir dans l'emploi</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Permanence emploi les lundis de 9h à 12h, les mercredis de 13h30 à 17h</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences de nature professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir des compétences de base</li> <li>- connaître le monde du travail et de l'entreprise (droits, devoirs, fonctionnement et organisation)</li> <li>- acquérir un comportement adapté au monde du travail</li> <li>- définir un projet professionnel adapté</li> <li>- connaître et utiliser les techniques de recherche d'emploi</li> <li>- créer ou développer son entreprise</li> </ul>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « emploi » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et aux heures des permanences.</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi

Fiche bilan n°4

## Résultats chiffrés

Permanences emploi :

- 33 permanences de janvier à décembre
- 85 présences (75 hommes + 10 femmes)
- 2 à 3 personnes par permanence

Nature de l'accompagnement						Age					Sexe	
P.E	MLI	MP2E	RSI	CMA	Auto	16/18	19/25	26/35	36/40	+ 40	H	F
21	1	0	14	0	14	5	16	28	25	11	75	10

Moins de permanences réalisées en 2015 (- 4), mais plus de personnes reçues (+ 22).

L'ensemble des tranches d'âge est représenté avec une présence plus importante des 26/40 ans mais un petit peu moins de femmes. Les contacts avec le Pôle Emploi sont en lien avec le recrutement des personnes pour le chantier EVaL.

## Commentaires

### Personnes suivies

Dans le cadre de l'auto-entreprise, 5 personnes sont suivies avec plus ou moins de régularité dans leurs démarches. 1 auto entrepreneur mettra fin à son activité début 2016 suite à des problèmes de santé ainsi qu'à son âge et pourra bénéficier de la mise à la retraite pour raison médicale.

1 jeune a été suivi dans le cadre de son inscription au concours national d'entrée dans la police municipale ainsi que de sa préparation.

L'augmentation des personnes accompagnées est en lien avec les informations apportées par l'A.M.I. et la municipalité de Lézignan-Corbières, sur le développement de l'insertion par l'activité économique sur le territoire.

### Mise en place d'une action d'insertion par l'Activité Economique

Du 12 janvier au 6 février 2015, la ville de Lézignan-Corbières nous a sollicités pour le nettoyage des espaces communaux occupés par la population en périphérie de la cité Escouto Can Plaou. Nous avons, dans un premier temps, mobilisé la population suite à la mise à disposition de bennes pour la récupération des déchets. Dans un deuxième temps, du 11 mars au 3 avril 2015 nous avons recruté, en partenariat avec la ville de Lézignan-Corbières, 4 salariés pour le nettoyage (fils de fer, verre, plastique, etc...) des espaces situés en amont et en aval de la piste périmétrale passant sur le haut de la cité Escouto, afin de permettre le passage d'engins de débroussaillage de l'entreprise mandatée.

En septembre et octobre la création du chantier « Environnement et Valorisation du Lézignanais » (EVaL) était validée par l'ensemble des partenaires pour un démarrage en 2015.

En novembre nous avons effectué le recrutement de l'encadrant technique du chantier, ainsi qu'en partenariat avec le Pôle Emploi de Lézignan et la ville de Lézignan, au recrutement des 8 salariés du chantier EVaL. L'activité de ce chantier a débuté le 7 décembre 2015 après un fort investissement de la municipalité dans la mise à disposition de locaux permettant l'accueil des salariés, le stockage des véhicules et du matériel. Les premiers jours de travaux ont permis de prendre en main les machines et leur entretien. Nous pouvons observer aujourd'hui une bonne progression dans la maîtrise des tâches demandées. Le gestionnaire de l'ONF est venu effectuer un relevé de surface après 4 semaines de débroussaillage et a affirmé que notre progression était conforme au plan de charge fixé en début d'action par convention.

### Emploi

L'agent d'entretien en poste depuis le 1<sup>er</sup> août 2014 a été remplacé par une nouvelle personne au 1<sup>er</sup> août 2015 pour une durée de 12 mois. L'activité principale reste l'entretien des espaces collectifs de la cité Escouto Can Plaou mais également le développement des liens entre le centre social, les résidents et les services de la municipalité de Lézignan-Corbières.

Il est toujours difficile de mobiliser les personnes en recherche d'emploi, ils trouvent que les offres ne sont

que pour les gens qui ont de l'expérience et des diplômes, mais lors de chaque accueil nous travaillons sur :

- la connaissance des structures d'insertion du territoire et de leurs activités
- les métiers porteurs
- la maîtrise des techniques de recherche d'emploi

Les problématiques d'accès à l'emploi direct pour les personnes que nous accompagnons restent les mêmes : l'illettrisme, les savoirs de base, la qualification.... Certaines personnes ont des savoir-faire qui pourraient être valorisés par une formation, mais nous nous heurtons à une représentation négative de cette dernière qui met un frein à leur engagement.

### **Perspectives**

Mise en place de l'accompagnement social et professionnel sur le chantier EVaL pour permettre d'ouvrir une nouvelle image de l'emploi et de la formation pour notre public.

Rénovation durant la période d'été des murs en pierres sèches découverts lors des travaux de débroussaillage, profiter de ce temps pour aménager ces espaces servant de lieu de promenade aux habitants de la municipalité de Lézignan.

Réhabilitation des logements de la cité Escouto Can Plaou initialement prévue en 2015 par Habitat Audois. Un retard important des dossiers administratifs fait que cette action devrait démarrer dans le courant 2016 en proposant toujours des temps de travail dans le cadre des clauses sociales, présents dans l'offre de marché public.



# Insertion sociale

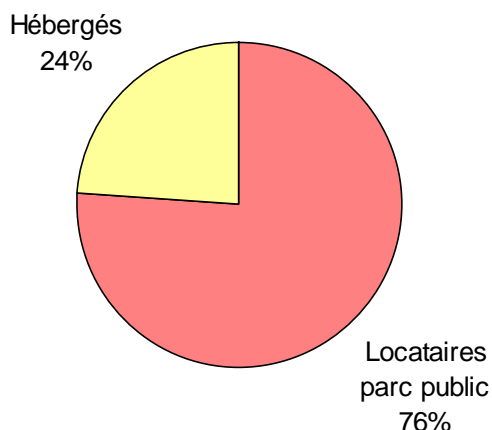
## Le logement et cadre de vie

## Fiche contexte

### Le mode d'habité des usagers du centre social

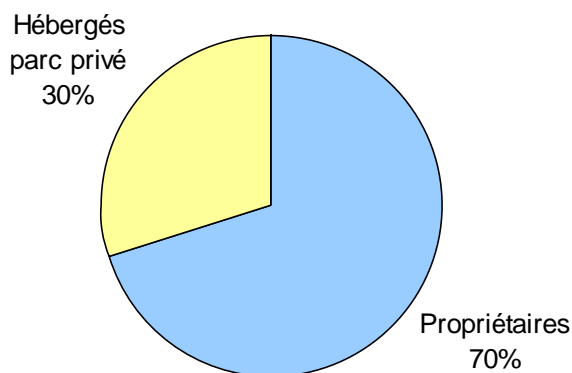
Ces données regroupent les usagers résidents de la cité et des pourtours ; nous n'avons pas d'informations concernant les personnes usagers du centre social du centre ville de Lézignan et d'ailleurs.

#### Familles de la Cité Escouto Can Plaou



Constat sur une année : diminution du nombre de personne hébergées (24% en 2015 contre 36% en 2014), départ de familles vers le centre-ville, dans des logements du secteur privé et public.

#### Familles des proches alentours de la Cité



### Le cadre de vie

Réhabilitation de la cité : en 2015, des équipes techniques d'Habitat Audois ont visité plusieurs logements pour déterminer la priorité des travaux à réaliser dans le cadre de la future réhabilitation. Attente d'informations pour le démarrage des travaux.

Poste d'homme d'entretien : M. Garcia a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> août 2015 en contrat CUI/CAE. Sa mission est d'entretenir les espaces collectifs, de sensibiliser les locataires au maintien de la propreté des lieux, d'être un médiateur avec la déchetterie pour la gestion des encombrants.

Réunions collectives avec les habitants : information et rappel du « mieux vivre ensemble » pour lutter contre les dépôts de déchets.

Rencontres avec M. Terpin, Adjoint au Maire chargé de l'environnement et des déchets : elles ont lieu une fois par mois tout au long de l'année. Leur objectif est de favoriser les échanges avec la population, le centre social et l'agent d'entretien, de contribuer à l'embellissement de la cité

## Insertion sociale

### Le logement et cadre de vie

Fiche action n°5

Présentation générale de l'action	<p>La cité compte 34 logements qui accueillent 43 familles et 12 personnes seules. Il n'y a pas de possibilité de logement sur la cité pour les jeunes couples qui habitent chez un parent ou partent pour la ville dans des logements privés, quand cela est possible. La cité est entourée de terrains privatifs, au lieu-dit « la Fageolle », sur lesquels se regroupent 8 familles et 4 personnes seules.</p> <p>L'A.M.I. propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une aide à la recherche d'un logement : informer sur les réalités locatives, connaître et faire valoir ses droits, aide à la constitution de dossier et dépôt de demande de logement.</li> <li>- une aide au maintien des locataires dans leur logement : informer sur les droits et devoirs des locataires, appui technique à l'entretien des logements, rencontre sur site avec le surveillant de l'Office HLM, médiation entre le bailleur social et les locataires.</li> </ul> <p>L'A.M.I. met en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actions d'accompagnement « cadre de vie » pour améliorer l'état et l'utilisation des espaces collectifs</li> <li>- des actions de sensibilisation sur le civisme « ordinaire » dans la cité et ailleurs</li> <li>- des actions de médiations entre habitants eux-mêmes</li> </ul>
Objectifs	<p>Assurer la stabilité des conditions de vie dans le domaine du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder et se maintenir dans un logement adapté</li> <li>- être en mesure de payer ses charges de logement</li> </ul> <p>Veiller à l'accès à un habitat digne pour ces familles (logement et cadre de vie).</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Rencontre sur rendez-vous durant la semaine</p> <p>Contacts téléphoniques réguliers avec Habitat Audois selon les situations</p> <p>Rencontre partenariale annuelle pour faire un point sur les suivis.</p>
Résultats attendus	<p>Une occupation adaptée des logements</p> <p>Le respect des obligations des locataires (droits et devoirs, paiement des loyers et charge, mise en état du logement, aménagements nécessaires, liens avec le voisinage)</p> <p>Le règlement des difficultés de stabilité dans le logement, notamment concernant les aspects sociaux et financiers.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « logement » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels ou aux heures des permanences selon disponibilité</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Insertion sociale

## Le logement et cadre de vie

Fiche bilan n°5

### Résultats chiffrés

1. Accompagnement social lié au logement
  - dans le cadre du RSA/A.M.I. : 24 familles en suivi logement :
    - 14 familles « accès à un logement adapté et/ou s'y maintenir »
    - 10 familles « être en mesure de payer ses charges de logement »
  - dans le cadre du RSA/autre référent : 4 familles
  - hors cadre RSA : 10 familles suivies
2. Aide à l'accession et au maintien des locataires dans leur logement
  - Accueil des personnes en permanence socio administrative dans un premier temps puis sur rendez-vous si besoin d'approfondir les démarches
  - Convocation des locataires pour le suivi de leur contrat RSA
  - Travail avec les partenaires
3. Mouvements
  - 4 familles hébergées sont parties pour intégrer des logements du parc privé
  - 1 personne seule est revenue en qualité d'hébergée

### Commentaires

Facilitation de l'accès aux droits et à l'information

Aide à la constitution de dossiers FUL (Fonds Unique Logement) en saisie directe

Médiation avec VEOLIA, EDF et Habitat Audois pour le suivi budgétaire des familles

Situations d'endettement de plus en plus repérées, nécessitent un accompagnement lourd.

Désinvestissement des institutions et dématérialisation = complexification de l'accompagnement proposé

3 procédures d'expulsion ont été prodiguées mais après rencontres avec les locataires, le paiement régulier améliore les situations.

## Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche action n°6

Présentation générale de l'action	<p>L'état de santé peut se révéler être un frein dans le parcours d'insertion sociale ou professionnelle de certains allocataires RSA. La santé d'un membre de la famille à supporter au quotidien, peut également être un obstacle pour d'autres.</p> <p>L'A.M.I. met en place des actions d'éducation pour la santé en collaboration avec nos partenaires du secteur, elle met en relation les usagers avec certains professionnels, elle apporte de l'information et accompagne les personnes dans leur parcours santé si nécessaire.</p>
Objectifs	<p>Se soigner Avoir une couverture sociale</p>
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individuels selon les situations de façon informelle Mise en relation avec certains professionnels et/ou médiation Information, prévention individuelle ou collective</p>
Résultats attendus	<p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie concernant leur santé. Améliorer le parcours santé des bénéficiaires du RSA et des autres usagers du centre social, par la résolution de leurs problèmes santé qui constituent un frein à leur parcours d'insertion.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « santé » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social.</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Selon la demande</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Sur présentation au centre social</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</p>

# Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche bilan n°6

## Résultats chiffrés

1. Personnes adultes suivies :
  - Dans le cadre du RSA : 18 personnes (13,18 % des contrats d'engagement, égalité hommes/femmes, 3 personnes nécessitent une intervention importante du centre social)
  - Hors cadre RSA : 12 personnes (retraités et adultes handicapés essentiellement)
2. Suivis dans le cadre des permanences administratives :  
La santé a représenté 18% des actes, quel que soit le statut de la personne suivie et le lieu de résidence.
3. Suivis sur rendez-vous : 32
4. Ateliers santé : 10 séances, 45 participations adultes, soit 4 à 5 personnes par séance.

## Commentaires

La thématique santé est prioritaire pour lever les freins à l'insertion.

L'accompagnement des personnes est organisé en deux temps distincts :

1. les permanences administratives permettent de régler les problèmes liés à l'accès au droit et d'apporter des réponses rapides aux problèmes santé.
2. le suivi santé sur rendez-vous correspond à deux réalités. Cela concerne les personnes ayant un contrat d'engagement RSA (point sur la progression du suivi, dossiers complexes) mais aussi les personnes hors RSA, souvent âgées ou ayant des problématiques santé importantes, avec une autonomie réduite, ne pouvant gérer seules ce domaine.

Ces problèmes nécessitent un suivi sur du long terme en collaboration étroite avec le corps médical et le secteur social, en présence de la personne concernée pour l'impliquer dans une meilleure prise en charge de sa santé.

### Atelier thérapeutique et de prévention

Poursuite du partenariat avec AUDIAB mis en place depuis 2013 par l'équipe, au regard du nombre de diabétiques avec complications avancées.

10 séances – 45 participations d'adultes soit une moyenne de 4 à 5 personnes/séance

9 personnes identifiées au démarrage du projet dans le cadre du dispositif RSA

Cette année, participation de 18 personnes (15 femmes – 3 hommes) dont 6 sont sous référence RSA/A.M.I. Parmi elles, 10 sont diabétiques. L'objectif est d'ouvrir à un plus large public pour une prise de conscience collective.

Poursuite d'un cycle de rencontres collectives mensuelles sur les différents thèmes de la santé en lien avec le diabète : gymnastique douce, podologie, information sur le diabète et ses complications...  
Rencontres menées avec différents professionnels de santé.

Mise en place d'entretiens individuels qui ont révélé la nécessité de travailler sur les parcours individuels de santé (pour 7 personnes). Ils ont eu pour conséquence 5 hospitalisations de jour avec accord du médecin traitant.

### Effets observés

- ⇒ prise de conscience chez certaines personnes
- ⇒ 2 nouvelles personnes diagnostiquées
- ⇒ émergence de solutions individuelles

## Perspectives

Poursuite de l'action

Entretien des liens avec les professionnels de santé du territoire et les équipes de PMI

Intégration, si possible, de cette action dans un dispositif d'éducation thérapeutique de droit commun sur la ville de Lézignan

## Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche action n°7

Présentation générale de l'action	<p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle.</p> <p>Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par les travailleurs sociaux peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien            Connaître ses droits et pouvoir les utiliser            Assumer son rôle au sein de la famille            Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p>
Mise en œuvre	Mise en place d'actions individuelles selon les situations après rendez-vous ou sous forme d'ateliers collectifs les mardis après-midi.
Résultats attendus	<p>Acquisition et développement de compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche bilan n°7

## Résultats chiffrés

1- Personnes suivies individuellement sur rendez-vous :  
132 personnes dont 82 dans le cadre de leur contrat d'engagement (62 avec référent RSA/A.M.I., 20 avec autre référent RSA) et 50 hors RSA

2- Actions collectives :

- Atelier « Le temps d'un partage » autour de la couture, depuis mai 2015, 11 séances bimensuelles à MP2Environnement  
9 personnes participent régulièrement dont 4 en référence RSA, 5 d'autres orientations
- « La caravane de la parentalité », évènement annuel sur une ½ journée dans le cadre du REAAP en septembre 2015 – 2 personnes en référence RSA se sont impliquées avec l'équipe du centre social A.M.I. pour organiser cette animation.

## Commentaires

1- Personnes suivies individuellement sur rendez-vous  
Augmentation de ce mode de suivi due au désengagement des institutions qui complexifient leur accueil et dématérialisent leurs formulaires.  
Nécessité de fixer des rendez-vous pour approfondir les dossiers au regard de la lourdeur et permettre un accompagnement plus adapté et plus poussé.

2- Actions collectives

Atelier « Le temps d'un partage », projet porté par l'association « Petit à Petit » et financé en partie par la Fondation SNCF.

Co-animé par « Petit à Petit », la ludothèque « Ludule » et l'A.M.I.

Objectif = créer du lien social entre les différentes personnes, favoriser les dynamiques de solidarité, proposer des moments d'échange et de partage.

Action implantée sur la ville de Lézignan dans les locaux de MP2Environnement

Bonne dynamique et implication des participantes, atelier bien identifié et repéré

L'atelier 2015 a été un bon tremplin pour animer aux côtés d'autres structures, une action sur le centre-ville. Faute de financement des autres partenaires, l'atelier s'est arrêté en fin d'année.

« La caravane de la parentalité » a eu lieu le 16 septembre 2015. Demi-journée partagée et co-animée par les acteurs des comités locaux du REAAP Pays Corbières Minervois afin de rendre visible les différentes actions et structures du territoire ayant les mêmes objectifs envers les familles.

Ateliers proposés aux enfants comme aux adultes pour échanger autour de la parentalité

Objectif = co-construire de nouvelles actions, mutualiser les compétences, répondre aux besoins repérés des parents, des familles.

## Perspectives

Renouveler l'action avec le REAAP

Développer des actions parentalité (parents/enfants) en centre-ville pour offrir une mixité

Co-animer avec d'autres structures

## Insertion sociale

### Les animations collectives familles

### Fiche action n°8

Présentation générale de l'action	<p>La famille est une entité essentielle pour la construction de l'enfant, de transmission de valeurs et de repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle est d'accompagner les familles, les confirmer et les soutenir dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>La référente famille mène des actions qui peuvent être individuelles ou bien avoir une dimension collective. Les actions de la référente famille sont en lien direct avec les demandes des usagers, collectées par les membres de l'équipe. C'est cette remontée des informations par l'équipe à la référente famille, qui lui permet d'organiser ses accompagnements individuellement ou bien d'organiser des ateliers collectifs.</p> <p>La famille et l'intergénérationnel sont les deux leviers essentiels à nos actions.</p> <p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne ; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par la Conseillère ESF peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gestion du quotidien</li> <li>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser</li> <li>Assumer son rôle au sein de la famille</li> <li>Participer à l'environnement social et à la vie sociale</li> </ul>
Mise en œuvre	<p>Accompagnement « VACAF » : lundi (15h30 - 17h), vendredi (11h - 12h). Créé en 1999, par arrêté ministériel, le service commun « VACAF » a reçu pour mission de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants.</p> <p>Atelier cuisine : vendredi (9h30 - 11h)</p> <p>Atelier loisirs parents : hors période scolaire, lundi et vendredi après-midi</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015



## Insertion sociale

### Les animations collectives familles

Fiche bilan n°8

#### Résultats chiffrés

- Atelier « cuisine » : 12 séances avec 31 participations, soit 2 à 3 personnes par séance, participation plus importante durant le second semestre.
- Atelier « informatique » : 8 séances réalisées avec une participation régulière de 2 personnes.
- Action Educative Budgétaire : accompagnement de 2 personnes durant 5 séances au premier semestre ; aucune personne présente aux actions durant le second semestre.
- Atelier « loisirs parents/enfants » : 11 séances (1 premier semestre, 8 vacances d'été + 2 vacances Toussaint) avec la participation de 31 adultes (dont 1 grand-mère) + 54 enfants, soit une moyenne de 2 à 3 adultes et 4 à 5 enfants par séance.
- Sorties au Théâtre de Narbonne : 4 spectacles (3 au premier semestre et 1 sortie le 2 décembre « Concerto pour deux clowns » avec la participation de 3 dames).
- AVS/VACAF : 8 séances de préparation réalisées dans les locaux du centre social A.M.I. avec 87 participations, soit la participation de 9 mères à chaque séance et 6 enfants à quelques séances. 9 familles ont concrétisé leur départ en vacances, avec un financement à 80% de leur séjour.
- VACAF : 9 familles accompagnées dans le cadre des bons d'aide au temps libre sur 5 rendez-vous. Ces 2 familles ont pu partir en vacances grâce à un financement de 50% de leur séjour.

#### Commentaires

La CESF titulaire est en arrêt de travail depuis mars 2015. La CESF « remplaçante » en poste depuis début juillet, a eu soin de créer du lien durant l'été auprès des enfants et des parents pour pouvoir proposer des actions à la rentrée scolaire 2015. Ce temps a été nécessaire pour légitimer sa présence en tant que professionnelle auprès des familles.

#### Atelier « cuisine » : temps d'échange et de rencontre autour de la cuisine

Reprise des ateliers à partir d'octobre, le mois de septembre a permis de communiquer sur l'action auprès des familles afin de mobiliser et constituer un groupe.

Le groupe est composé de femmes âgées de 28 ans à 40 ans. Les 6 femmes venues alternativement, sont toutes issues d'une même famille, à l'exception d'une dame.

Les recettes résultent d'un choix collectif : 1 séance « dessert » et 4 séances « plat principal », dont une séance dédiée au poisson (cet aliment est très peu intégré dans leurs habitudes alimentaires, tout comme les légumes). Au fil des séances, la CESF a donné des informations sur la question budgétaire et sur la thématique de l'équilibre alimentaire.

Chacune a pu amener le plat et le faire déguster par le reste de la famille ; de « bons » retours avec des petites remarques sur le manque d'épices ou autres assaisonnements. Ces dégustations en famille permettent de faire goûter des plats variés et riches en légumes à l'ensemble des membres de la famille, connaissant les habitudes culinaires (plats riches en huile et des légumes de temps en temps).

Ces temps permettent d'évoquer les relations intrafamiliales, les contacts avec la population extérieure à la cité, la place de l'enfant au sein de la famille, l'évolution de l'éducation et les difficultés d'être parent ou grand-parent...

Les échanges avec la CESF ont progressé en parallèle du sentiment de confiance envers la professionnelle. Ces ateliers sont importants pour ces femmes qui n'ont pas la possibilité de se retrouver sur un lieu neutre et d'avoir un peu de temps pour elles en l'absence du mari et des enfants.

Au bout de plusieurs séances, elles ont exprimé le souhait de multiplier les ateliers cuisines en semaine.

#### Atelier informatique

Il a fonctionné uniquement le premier semestre. La participation régulière de 2 dames leur a permis d'acquérir une meilleure maîtrise de cet outil et une utilisation dans leurs démarches administratives quotidiennes. Malgré un temps de mobilisation en septembre, cet atelier n'a pas fonctionné à la rentrée 2015 par manque de participants.

### Action Éducative Budgétaire

Cet atelier n'a pas fonctionné à la rentrée 2015 par manque de participants malgré le temps de concertation avec le référent RSA à même de mobiliser les personnes bénéficiaires du RSA ayant des difficultés financières.

### Atelier loisirs parents/enfants

Démarrage des activités début juillet.

8 séances réalisées en juillet et août : 4 séances réalisées dans les locaux du centre social (atelier pâtisserie et atelier restaurant) - 4 séances à l'extérieur (bowling, activités aquatiques à Espace Liberté ou au lac). Une sortie à la mer annulée, certainement en lien avec les craintes que suscitent l'élément mer pour les parents malgré les zones de baignade surveillées (espace non cloisonné à fort potentiel de risque).

Environ 9 à 10 familles ont participé plus ou moins régulièrement, certaines issues du centre-ville. Parmi elles, certaines ont l'habitude d'organiser des sorties familiales, alors que d'autres s'appuient sur le centre social pour « s'évader » de leur quotidien.

Les mères se sont révélées très protectrices, faisant attention aux dangers, à l'environnement de l'activité, plus ou moins « encadrantes » (selon le moment), attentives à l'hygiène... assumant leur rôle de mère tout au long des activités proposées.

Pendant les vacances de la Toussaint, un repas au centre et un goûter ont été organisés avec les parents et les enfants. Le thème du diabète a été abordé (les sucres cachés dans les aliments et plats). Les mères souhaiteraient proposer une alimentation moins riche mais l'environnement et les goûts familiaux sont en contradiction avec ce désir.

Un goûter a également été organisé au centre un vendredi après-midi. Il a consisté en un échange entre une recette typique de la population gitane et une autre non gitane. Ce type d'échange culinaire est intéressant car on peut s'apercevoir de la différence d'ingrédients et de la façon de cuisiner.

### Sorties au Théâtre de Narbonne

Depuis la rentrée de septembre 2015, 2 regroupements ont eu lieu pour aborder la programmation et le choix des spectacles pour la saison 2015-2016.

3 séances retenues dont une à l'automne 2015 et une précédée d'une sortie au restaurant.

La séance planifiée pour cet automne : « Concerto pour deux clowns ». Sur les 6 femmes inscrites, seules 3 ont participé ; 3 désistements (1 oubli, 1 maladie et 1 pour raison familiale).

La participation financière est minime et les règlements n'ont pas posé de soucis, tout comme l'organisation familiale (ces dames font partie des « anciennes » et leurs enfants sont majeurs).

### AVS/Départ VACAF

A partir de mars 2015, constitution d'un groupe de 10 familles volontaires pour partir en vacances avec les aides au temps libre, acceptant de participer aux séances préparatoires. Les 4 personnes parties l'an dernier ont été moteur du groupe, tant pour la participation aux séances que dans l'implication pour la préparation.

Au total, ce sont 19 adultes dont 1 grand-mère et 28 enfants qui sont partis cette année. 4 familles sont parties ensemble, 3 familles avec des dates décalées et 1 famille est partie seule ; soit 3 périodes de départ. Même satisfaction pour le camping que l'an dernier (accueil convivial et non stigmatisant, une équipe agréable et disponible, des animations adaptées aux enfants, propreté des installations, tarifs corrects, proximité des supermarchés).

Elles ont exprimé leur satisfaction de pouvoir resserrer des liens entre membres de la famille et notamment entre époux : apaisement de la pression quotidienne, moment de complicité entre mari et femme. Les femmes ont pu également s'accorder des moments à elles, sans mari et enfants.

### Perspectives

Maintenir et développer les activités « phares » que sont les ateliers cuisine, les sorties enfants/parents et les préparations aux VACAF.

Repositionner l'atelier numérique et réfléchir à de nouvelles modalités d'animation, pour une utilisation simplifiée et accès rapide aux attestations.

Réfléchir sur de nouveaux ateliers permettant d'acquérir de l'autonomie au sein de la famille en lien avec les mutations à venir du centre social A.M.I.

# Appui parental

La scolarité

Fiche contexte

## Effectif des enfants scolarisés, suivis par le centre social

Année scolaire 2014/2015

MATERNELLE		ELEMENTAIRE			SECONDAIRE				EFFECTIF TOTAL
		Traditionnel		Spécialisé	Traditionnel		Spécialisé		
Petite Section	12	CP	4	ULIS	1	6°	1	UPI	4
Moyenne Section	5	CE1	6			5°	5		
Grande Section	7	CE2	5			4°	3		
CP	6	CM1	3			3°	2		
		CM2	3						
<b>Total</b>	<b>30</b>		<b>21</b>		<b>1</b>		<b>11</b>		<b>4</b>
									<b>67</b>

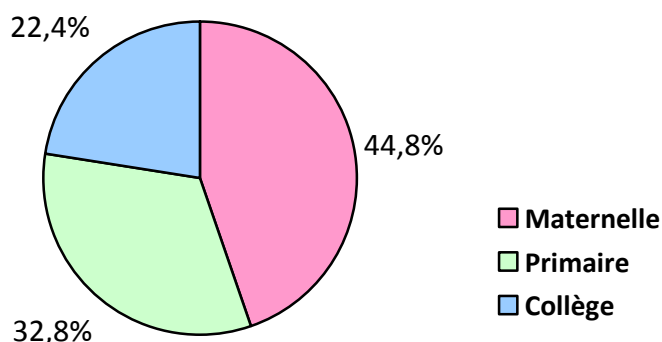
Pas de variation significative dans l'effectif par rapport à 2013/2014 (65 élèves).

Sur cet effectif de 67 élèves, nous suivons la scolarité de 42 enfants correspond à 20 familles parmi lesquelles :

- 16 familles résident sur la cité ou les terrains proches :
  - o 12 familles sous contrat RSA/A.M.I. avec la scolarité comme volet d'engagement
  - o 4 sont sous contrat RSA hors A.M.I.
- 4 familles résident en ville, toutes sous contrat d'engagement scolarité RSA/A.M.I.

Pour les 15 autres enfants (tous scolarisés à l'école d'Escouto) dont les familles résident en ville et qui n'ont pas de contrat d'engagement RSA/A.M.I., nous menons des actions ponctuelles, à la demande des familles ou des enseignants. 4 de ces enfants ont participé aux ateliers CLAS proposés par le centre social.

### Répartition par niveaux



## Appui parental

### Les actions en faveur de la scolarité

Fiche action n°9

Présentation générale de l'action	<p>La fonction parentale est un fil conducteur pour bon nombre de nos interventions, que ce soit, lors des permanences sociales, d'un point de vue administratif et accès au droit, dans le cadre de la scolarité, de l'animation, de la vie familiale, de la santé...</p> <p>Le centre social propose un accompagnement varié aux familles autour de la scolarité de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des accompagnements individuels et collectifs</li> <li>- une médiation scolaire</li> <li>- des ateliers CLAS</li> <li>- un transport scolaire</li> </ul>
Objectifs	<p>Notre objectif principal est bien de renforcer les liens parents/enfants et impliquer les parents dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille : il s'agit de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en les responsabilisant sur le parcours scolaire de leur enfant.</p>
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individualisés sur rendez-vous</p> <p>La médiation scolaire : de façon informelle selon les situations, intervention auprès des établissements et auprès des familles.</p> <p>Ateliers CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les séances d'aide aux devoirs : lundi, mardi et jeudi : 17h à 19h</li> <li>- les séances lecture : après les séances d'aide aux devoirs</li> </ul> <p>Le transport scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les primaires : 12h et 13h40 ; concerne 6 élèves</li> <li>- les collégiens : 12h et 13h10 ; concerne 5 élèves</li> </ul>
Résultats attendus	<p>Une implication des parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s).</p> <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (suivis scolaires, vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « scolarité » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et inscription aux ateliers collectifs
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande ou après orientation par le référent RSA
Calendrier d'exécution	Année scolaire 2014/2015

# Appui parental

## Les actions en faveur de la scolarité

Fiche bilan n°9

### Résultats chiffrés

- Accompagnements individualisés sur rendez-vous :
  - o Remobilisation des familles sur la fréquentation de leur enfant

	MATERNELLE		PRIMAIRE		COLLEGE
	Petits	Moyens/ Grands/CP	Ecole F. Mistral	Ecole M. Curie	
	66%*	69%	77%	75%**	50%
<b>TOTAL par niveau</b>	<b>68%</b>		<b>76%</b>		<b>50%</b>

\* le taux de fréquentation chute à 52% si l'on tient compte de l'absence des enfants de 2 ans, les après-midi.

\*\* taux calculé sans tenir compte de l'absentéisme préoccupant de 5 enfants. Le taux chuterait à 54% et ne serait pas représentatif de la bonne fréquentation scolaire des élèves du primaire.

- o Suivis dans le cadre du RSA : 16 familles, soit 38 enfants concernés (6 élèves du primaire ont des problèmes d'absentéisme dont 5 sont suivis dans le cadre du contrat d'engagement RSA des parents)
- o Suivis hors RSA : 5 familles, soit 7 enfants concernés

- Médiation scolaire : 190 médiations réalisées entre les établissements et les familles

- Ateliers CLAS :

- o Les séances d'aide aux devoirs : 76 séances, 359 présences, 4 à 5 enfants par séance en moyenne. Bonne fréquentation chez les CP et EC1. Les CE2 et CM1 ont rapidement déserté les ateliers malgré nos multiples interventions.

Travail sur l'autonomie, le comportement scolaire, le respect des règles et des camarades.

- o Après les devoirs, diverses activités proposées : accès libre à la bibliothèque du centre social, arts plastiques, jeux de société et jeux de rôle.
- o 3 juin 2015 : journée de valorisation des actions CLAS sur le territoire, en partenariat avec PEPS AUDE : concours de coloriage, atelier poterie, atelier parentalité.
- o 10 demi-journées à l'extérieur : médiathèque, bibliothèque d'Ornaisons, ateliers à la ludothèque « Ludule ».

### Commentaires

#### L'accompagnement social individualisé

Remobilisation des familles sur la fréquentation scolaire de leur enfant

Responsabilisation et soutien dans leur rôle éducatif, notamment dans le suivi du parcours scolaire, les apprentissages et le comportement

#### Suivis dans le cadre du RSA

Réunion collective en début d'année scolaire

Rencontres régulières de l'ensemble des familles par le travailleur social en charge de la scolarité

Recadrage avec le référent RSA pour 8 familles

Signalements pour situation dite préoccupante pour 4 élèves de CP, CE1 et 2 de CE2, faits par les directeurs d'école. Toutes les familles ont été convoquées par la suite.

Rencontre avec la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), le Président et le Directeur de l'association accompagnés de l'une des conseillères ESF du centre social. La situation scolaire sur le lézignanais et les problématiques d'absentéisme chez certaines familles ont été évoquées.

### Perspectives

Maintien de l'action en développant les échanges avec les autres structures.

Poursuite du travail partenarial avec la bibliothèque d'Ornaisons.

Implication des parents dans les différentes actions proposées, soutien dans leur rôle.

## Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche action n°10

Présentation générale de l'action	La prévention et l'information sur la santé des tout petits est une action que le centre social mène depuis de nombreuses années, en partenariat avec la PMI de Lézignan. Malgré une autonomie de plus en plus forte des mamans, nous maintenons notre partenariat avec la PMI. De la même façon, le centre social a construit un partenariat solide avec les médecins scolaires pour accompagner les familles dans le suivi des préconisations, ainsi qu'avec l'ensemble du corps médical.
Objectifs	Mobiliser les parents sur les questions liées à la parentalité de façon générale et à la santé plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> <li>- assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi</li> <li>- se soigner (prendre soin de la famille)</li> </ul>
Mise en œuvre	L'équipe PMI (médecin, puéricultrice) intervient un jeudi après-midi par mois. Les familles sont informées des dates des interventions PMI au travers de la plaquette mensuelle d'information des activités du centre social, distribuée à toutes les familles, et par affichage sur le centre social. Accompagnement individualisé pour les familles sur rendez-vous, en lien avec les personnels de santé.
Résultats attendus	Apprendre ou développer les compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, santé des enfants...) Développer les compétences à agir sur son environnement (vaincre les obstacles de la vie quotidienne...).
Public visé	Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) et parents d'enfants scolarisés.
Nombre de participants prévus	Selon demande
Places disponibles	Consultation PMI : selon calendrier. Suivis individuels : sur rendez-vous.
Modalités d'entrée dans l'action	Avoir un enfant âgé de 0 à 6 ans pour les séances PMI ou avoir un enfant scolarisé.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015

# Appui parental

La PMI et santé scolaire

Fiche bilan n°10

## Résultats chiffrés

### 1- PMI :

11 séances

76 consultations médicales ont concerné 25 enfants dont 7 nouveau-nés

↳ 7 consultations pour des enfants de moins d'1 mois

↳ 65 pour des enfants de 1 mois à 2 ans

↳ 4 pour des enfants de plus de 2 ans

35 vaccinations réalisées lors des consultations

Parmi les 25 enfants, 8 sont issus de 7 familles résidentes de la cité, 17 sont de 13 familles du centre-ville.

4 pères sont présents à toutes les consultations de leur enfant.

Nombre de naissances sur la cité en 2015 : 4

### 2- Autres types d'action :

Visites à domicile effectuées par la puéricultrice pour les nouveau-nés

Suivis individuels des familles pour leurs enfants, à leur demande ou à celles des médecins ou de l'équipe PMI.

## Commentaires

### 1- PMI :

Les consultations, au-delà de l'aspect médical, sont aussi un lieu d'échanges, de conseils en matière de soins, d'alimentation, d'hygiène de vie et d'éducation. Ces consultations sont bien identifiées par les familles.

On observe une hausse importante du nombre d'enfants concernés par ces consultations (+ 13 par rapport à 2014) et donc du nombre de familles les fréquentant (+ 8). Ceci permet de réduire le nombre d'enfants présents aux consultations souvent surchargées qui ont lieu au centre médico-social de Lézignan.

### 2- Naissances sur la cité :

Le nombre est identique à celui de 2014, ce qui est faible puisque les jeunes couples suivis sont essentiellement en ville mais ont bien identifié les consultations PMI.

Nous constatons qu'au-delà des consultations PMI, les familles utilisent aussi les consultations pédiatriques. La santé des enfants est primordiale et la famille élargie est toujours un soutien.

### 3- Suivi santé dans le cadre du contrat d'engagement RSA :

Cela concerne 1 enfant présentant une surdité sévère. Un suivi important est fait avec la mère, lors de rendez-vous individuels.

## Appui parental

### Les animations

Fiche action n°11

Présentation générale de l'action	<p>La responsabilité parentale et la place des parents dans l'éducation des enfants se manifestent de façon différente au sein de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les parents éprouvent souvent des difficultés à poser un cadre éducatif</li> <li>- le groupe familial n'adhère pas toujours au projet parental</li> <li>- le mode d'habitat regroupé influe sur les individus et donc dans l'éducation des enfants.</li> </ul> <p>Le centre social propose des animations en direction des enfants de la cité (sur le centre social et hors centre social), le mercredi en période scolaire et pendant les petites et grandes vacances. Le centre social informe régulièrement les parents sur l'offre d'animation sur le territoire et les modalités d'accès. Ces animations permettent à l'équipe de renforcer leurs actions d'accompagnement et d'appui à la parentalité.</p>
Objectifs	Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, voire deux selon l'animation, avec transport A.M.I. Effectif maximum de 6 enfants par demi-journée d'animation. Planning des animations affiché en début de mois avec dates limites d'inscription. Une participation financière minimale est demandée pour chaque animation.</p> <p>Participation aux animations du service sport, jeunesse et plein air du Département, selon les places disponibles.</p> <p>Nos autres partenaires : tous les partenaires locaux concernés en fonction des projets et des possibilités de chacun.</p> <p>En 2015 : la bibliothèque d'Ornaisons, PEPS Aude, l'association Ludule, la Maison Gibert.</p>
Résultats attendus	Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).
Public visé	Enfants de la cité pour les animations centre social; leurs parents
Nombre de participants prévus	La réglementation limite à 6 enfants maximum par animation
Places disponibles	6 places par animation
Modalités d'entrée dans l'action	Après inscription et participation au paiement de l'animation
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2015 au 31/12/2015



# Appui parental

## Les animations

Fiche bilan n°11

### Résultats chiffrés

#### 1. Volume des activités réalisées

	Nbre de ½ j d'animation		Nbre de ½ j enfants		Moyenne de participation enfants par ½ j
	Nbre	%	Nbre	%	
AU CENTRE SOCIAL	29	39%	170	39%	5,8
A L'EXTERIEUR	44	61%	270	61%	6
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>100%</b>	<b>440</b>	<b>100%</b>	<b>6</b>

#### 2. Type d'activités réalisées

Activités aquatiques :	18 demi-journées enfants	soit 25%
Activités culturelles :	20 demi-journées enfants	soit 27%
Activités sportives :	8 demi-journées enfants	soit 11%
Activités culinaires :	11 demi-journées enfants	soit 15%
Activités ludiques :	4 demi-journées enfants	soit 6%
Activités créatives :	12 demi-journées enfants	soit 16%

#### 3. Répartition par âge

Tranches d'âge	Nombre de ½ journées
4-8 ans	140 soit 32%
9-12 ans	155 soit 35%
13-16 ans	145 soit 33%
<b>Total</b>	<b>440 soit 100%</b>

#### 4. Répartition par sexe

	Nombre de ½ journées
Filles	309 soit 70%
Garçons	131 soit 30%
<b>Total</b>	<b>440 soit 100%</b>

### Commentaires

#### Animations

Elles sont proposées aux enfants vivant sur la cité mais aussi en ville dont les parents ont une référence RSA/A.M.I., dans le cadre de leur contrat d'engagement.

Sur site, le potentiel d'enfants réel a chuté et on constate, depuis septembre, une forte demande de parents pour leurs enfants qui habitent à l'extérieur et n'ont pas de référence RSA/A.M.I.

#### Participation à un projet culturel « La croisée des cultures » en partenariat avec la MJC d'Ornaisons

Animation conte et échanges avec l'ALSH d'Ornaisons très appréciée par les 4/10 ans. Création d'un support pour kamishibai (ce terme signifie littéralement « théâtre de papier », technique de narration d'origine japonaise fondée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), à trois portes).

#### Autres

Travail partenarial et de mixité poursuivi avec l'association « Ludule ».

Forte demande d'un groupe d'adolescentes, le centre social a donc pu privilégier des temps de rencontre et d'animation dans un objectif de travailler avec ces filles les différents codes citoyens, leur faire découvrir l'extérieur. Ceci a permis de créer du lien nécessaire au climat de confiance permettant d'aborder de nombreux sujets.

### Perspectives

Maintenir le partenariat avec les structures et le renforcer.

Permettre aux parents de participer aux animations avec leurs enfants afin de renforcer le travail sur la parentalité qui est l'un des principaux objectifs comme l'ouverture et la mixité.

Poursuivre l'information sur l'offre existante en matière de loisirs de droit commun et de clubs sportifs.

